

**PROFESSIONNELS
& ENTREPRISES**



CONDITIONS APPLIQUÉES AUX OPÉRATIONS BANCAIRES

Tarifs applicables
au 1^{er} mars 2019

Voici les principales conditions appliquées aux opérations bancaires des professionnels et des entreprises. Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et les services les mieux adaptés à vos attentes, et améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Les opérations moins courantes ne sont pas indiquées dans cette brochure. Bien entendu, pour toute information complémentaire, votre Chargé d'Affaires se tient à votre disposition. N'hésitez pas à le contacter.

BANQUE AU QUOTIDIEN

– Services attachés au fonctionnement du compte - _____	p. 3
– Moyens de paiement _____	p. 5
– Prélèvements _____	p. 7
– Virements locaux et nationaux _____	p. 6
– Droit au compte _____	p. 10
– Irrégularités et incidents _____	p. 10

CRÉDITS

– Effets de commerce à l'encaissement _____	p. 12
– Effets de commerce à l'escompte _____	p. 12
– Facil'import _____	p. 12
– Dailly _____	p. 12
– Engagement par signature _____	p. 13
– Autres _____	p. 13

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

– Transferts internationaux _____	p. 14
– Crédits documentaires _____	p. 15
– Remises documentaires _____	p. 16
– Lettres de crédit stand by (SLBC) _____	p. 17
– Garantie à première demande (Garantie Internationale) _____	p. 17
– Effets sur l'étranger _____	p. 18
– Frais divers _____	p. 19

Date de valeur _____	p. 20
-----------------------------	-------

Résoudre un litige _____	p. 20
---------------------------------	-------

TVA COMMISSIONS ASSUJETTIES À LA TVA

Le symbole **TVA** dans la marge indique les commissions assujetties.

La majorité des commissions de cette brochure est exonérée de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit. Ainsi lorsque la TVA est due, s'ajoute au montant des commissions fixes ou proportionnelles exprimées HT, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération.

BANQUE AU QUOTIDIEN

F CFP

Services attachés au fonctionnement du compte

OUVERTURE ET GESTION DU COMPTE

– Ouverture de compte	gratuit
– Édition de RIB	287
– Frais de tenue de compte - Clientèle Commerciale (commission semestrielle : mai et novembre)	3 600
– Frais de tenue de compte - Clientèle Professionnelle (commission semestrielle : mai et novembre)	3 000
– Compte en devises	
– Frais de tenue de compte perçus sur compte en F CFP (commission trimestrielle)	3 098
– Commission de mouvement (commission appliquée sur le montant des opérations s'inscrivant au débit du compte, hors opérations de trésorerie)	de 0,2‰ à 0,5‰
– Location de coffre-fort	Nous consulter
– Clôture de compte	gratuit

SERVICES D'INFORMATION

– Relevé de compte	
<u>Relevé Papier</u>	
Journalier (commission fixe mensuelle)	4 529
Hebdomadaire (commission fixe mensuelle)	3 822
Bimensuel (commission fixe mensuelle)	3 235
Mensuel	gratuit
Disponible sur demande au guichet	2 349
<u>Relevé SWIFT</u>	
envoi journalier (frais de swift : forfait mensuel)	16 080
– Relevé de compte électronique (mensuel uniquement) (disponible avec abonnement POLYWEB)	gratuit
– Certificat de solde simple	TVA 5 708
– Copie de l'extrait de compte	
Copie de l'extrait de compte (historique < 6 mois, par mois et document édité)	TVA 2 606
Copie de l'extrait de compte (historique > 6 mois, par mois et document édité)	TVA 3 636
Copie additionnelle (par copie supplémentaire)	TVA 303
– Recherche de documents	
Recherches diverses < 1 an (par recherche, par mois et document édité)	TVA 3 588
Recherches diverses > 1 an (par recherche, par mois et document édité)	TVA 6 663
Plafond	40 000

LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB) EST ATTRIBUÉ DE MANIÈRE DÉFINITIVE À LA BANQUE DE POLYNÉSIE. EN CAS DE CHANGEMENT D'AGENCE, VOUS CONSERVEZ LE MÊME NUMÉRO DE COMPTE, ÉVITANT AINSI TOUT CHANGEMENT DE CARTE, DE CHÉQUIER ET TOUTES MODIFICATIONS DE VOS VIREMENTS ET PRÉLÈVEMENTS.

	F CFP
— Attestations diverses TVA	3 600
— Tableau d'amortissement contrats, avenants, lettres IRA ou tout autre document lié aux crédits (tous crédits)	
Crédit vivant TVA	2 000
Crédit soldé TVA	2 500
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE	
— VOCALIA (40 46 67 67) disponible 24h/24 et 7j/7	
Abonnement Banque de Polynésie (hors coût de votre opérateur - numéro non surtaxé)	gratuit
— POLYWEB (www.sg-bdp.pf) disponible 24h/24 et 7j/7	
Abonnement trimestriel (sur période à échoir) TVA	4 440
OPÉRATIONS DE CAISSE	
— Retrait d'espèces	
Avec chéquier dans l'agence qui tient le compte Avec chéquier dans une agence autre que celle qui tient le compte Sur compte courant	gratuit 290 790
— Monnaie	
Pièces par rouleau (commission par rouleau) Échange de monnaie F CFP (pièces <-->billets) – client uniquement	118 705
— Change - Billets de Banque	
<u>Achat et Vente de billets de banque - euro</u> Commission fixe pour client Banque de Polynésie	643
<u>Achat et Vente de billets de banque - autre devise que euro</u> Client Banque de Polynésie : débit sur compte en F CFP Client Banque de Polynésie : retrait sur compte en devises	2% 2%
FRAIS DIVERS	
— Commission annuelle pour mise à jour du dossier administratif TVA	26 862
— Commissaires aux comptes	
Commission fixe TVA	24 646
— Information annuelle des cautions – Commission fixe annuelle par tiers garant* par garantie minimum	8 203
..... maximum	32 813

* LE TIERS GARANT EST LA PERSONNE CONFÉRANT UNE GARANTIE POUR LES ENGAGEMENTS DU CLIENT.

Moyens de paiement

F CFP

CARTES BUSINESS AMERICAN EXPRESS*

– Cartes Business Platinum (cotisation annuelle dès la 1 ^{re} année)	70 406
– Carte Business Gold (cotisation annuelle)	23 270
– Carte Business Green (cotisation annuelle)	11 337
– Carte PRO AIR France KLM AMERICAN EXPRESS Platinum (cotisation annuelle dès la 1 ^{re} année)	70 406
– Carte PRO AIR France KLM AMERICAN EXPRESS Gold (1 ^{re} année gratuite, cotisation annuelle)	23 270

CARTES VISA*

– Carte VISA Premier (cotisation annuelle)	19 382
– Carte VISA Classique à débit différé (cotisation annuelle)	6 390
à débit immédiat (cotisation annuelle)	5 290

* TARIFS SUSCEPTIBLES DE MODIFICATION PAR AMERICAN EXPRESS CARTE-FRANCE ET VISA DANS LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR. TOUS LES AUTRES FRAIS (OPÉRATIONS DIVERSES, RETRAITS ET PAIEMENTS) PERÇUS ÉGALEMENT PAR AMERICAN EXPRESS CARTE-FRANCE ET VISA FIGURENT RESPECTIVEMENT DANS LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES CARTES DE PAIEMENT AMERICAN EXPRESS ET DANS LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES CARTES DE PAIEMENT VISA.

CARTES VISA - OPÉRATIONS DIVERSES

– Demande ponctuelle de mise à disposition carte : dans une agence Société Générale	4 847
code : à une adresse domicile en France métropolitaine	2 411
– Expédition à une adresse personnelle (carte et/ou code en attente à la Banque de Polynésie) En recommandé avec Avis de Réception	
– Adresse place (en Polynésie française)	TVA 1 212
– Adresse hors place (en métropole ou à l'étranger)	TVA 1 515
Envoi express (Tarif DHL ou Fedex en vigueur, en fonction du pays d'expédition)	6 565
– Frais de gardiennage au-delà de 3 mois (perception de la commission au terme des 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e mois)	2 515
– Cash Advance (payé lors du débit en compte)	758
– Déplafonnement	5 000
– Réclamations, recherches, etc. Par réclamation non fondée (transactions locales)	5 000
Par réclamation non fondée (transactions hors Polynésie française)	9 595
– Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur Banque de Polynésie	1 300
dans un distributeur confrère en Polynésie française	2 500
dans un distributeur hors de la Polynésie française	4 029

	F CFP	
— Refabrication carte, réédition code	3 283	
— Carte VISA / Blocage		
Pour perte vol - Client Banque de Polynésie	gratuit	
Pour utilisation abusive	2 000	
— Commission interbancaire sur les opérations cartes VISA effectuées à l'étranger (retraits et paiements)	2,50%	
— Commission sur retrait d'espèces sur DAB d'une autre banque (par opération) (dès le premier retrait, tout DAB confondu en Polynésie française) (à partir du 4 ^e retrait, tout DAB confondu hors Polynésie française)	120	
— Sur DAB Banque de Polynésie	gratuit	
CHÉQUIER		
— Délivrance	gratuit	
Frais de destruction au-delà de 6 mois	TVA 2 500	
Expédition Territoire et Hors Territoire en recommandé avec AR	TVA 2 500	
CHÈQUES - OPÉRATIONS DIVERSES		
— Dépôt de chèques à l'encaissement		
chèques locaux	gratuit	
chèques EUR., F CFP hors place ou devises (par chèque ou travellers chèque)	4 000	+ PORT
— Chèques à l'escompte en F CFP / Euro / Devises étrangères par chèque	2%	+ PORT
..... minimum	4 560	+ PORT
— Chèques / Opposition		
Opposition sur chèque via POLYWEB	gratuit	
Opposition sur chèque en agence	7 489	
Délivrance d'un chèque de banque en F CFP	3 746	+ PORT
— Délivrance d'un chèque de banque en devises		
Frais d'émission	5 423	+ PORT
Commission sur opération (0,25%)	minimum 2 312	
..... maximum	18 865	

Prélèvements

ÉMETTEURS OU CRÉANCIERS LOCAUX

— Mise en place d'une autorisation de prélèvement (commission perçue sur débiteur)	1 433
— Opposition (commission perçue sur débiteur).....	gratuit
— Outil de saisie des prélèvements multiples W VIR PREL	
Droits d'entrée	gratuit
Abonnement	gratuit
— Demande de Numéro National Émetteur (NNE)	frais réels

ÉMETTEURS OU CRÉANCIERS SEPA

— Mise en opposition de mandat (temporaire ou définitive)	gratuit
— Refus du ou des prochains prélèvements (par demande)	1 443
— Contestation de prélèvement (demande de remboursement)	3 386
— Révocation définitive de mandat	gratuit
— Demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS) (attribué par la Banque de France)	frais réels

Virements locaux et nationaux

(vers la Polynésie française, la France métropolitaine et les DOM-COM)

VIREMENTS LOCAUX ET NATIONAUX VIA POLYWEB

— Virements ponctuels	
entre comptes Banque de Polynésie	gratuit
sur place (vers la Polynésie française) par virement	100
SEPA (vers la métropole, les DOM-COM) par virement	150
— Outil de saisie des virements multiples W VIR PREL	
Droits d'entrée	gratuit
Abonnement	gratuit
— Traitement de fichier de virement ponctuel sur place (vers la Polynésie française) télétransmis (facturation forfaitaire par fichier transmis)	974
— Traitement de fichier de virement ponctuel SEPA (vers la métropole, les DOM-COM) télétransmis (facturation forfaitaire par fichier transmis)	974
— Demande de retour des fonds (par dossier)	3 200

	F CFP
— Virements permanents	
Frais de création (par dossier et par an)	2 525
Frais d'annulation (par annulation)	1 800
Frais de déclenchement (par échéance)	gratuit
VIREMENTS LOCAUX ET NATIONAUX EN AGENCE	
— Virements ponctuels	
entre comptes Banque de Polynésie	gratuit
sur place (vers la Polynésie française) par virement	2 154
SEPA (vers la métropole, les DOM-COM) par virement (commission 0,25% du montant)	minimum 1 955 maximum 18 865
— Virements ponctuels multiples sur place	par ligne 1 000
(vers la Polynésie française)	minimum 7 175 maximum 14 350
— Virements ponctuels multiples SEPA	par ligne 1 110
(vers la métropole, les DOM-COM)	minimum 7 895 maximum 15 785
— Sur support électronique	3 231
— Interbancaire permanent (à chaque virement)	162
— Virement permanent	
Frais de création plus tacite reconduction annuelle (par dossier et par an)	2 700
Frais de modification du montant (par dossier)	2 525
Frais d'annulation	2 525
Bénéficiaire client Banque de Polynésie	gratuit

Transferts Internationaux

(Hors Polynésie française, France métropolitaine et les DOM-COM)

MONÉTIQUES COMMERCANTS

— Location-caution TPE	Selon tarif OSB
— Remise électronique	
Visa/ Eurocard / Mastercard / Cartes Privatives	Nous consulter
Date de valeur Cartes Visa / Eurocard / Mastercard	j+3 ouvrés*
Date de valeur Cartes Privatives	j+1 ouvré*
* J=1 JOUR OUVRÉ APRÈS TÉLÉCOLLECTE OU SAISIE	
— Remise manuelle	
Visa/ Eurocard / Mastercard / Cartes Privatives	4%
Date de valeur Cartes Visa / Eurocard / Mastercard	j+3 ouvrés*
Date de valeur Cartes Privatives	j+1 ouvré*
* J=1 JOUR OUVRÉ APRÈS TÉLÉCOLLECTE OU SAISIE	

	F CFP
— Remise de facturette crédit pour remboursement TVA porteur non résident (par facturette manuelle)	552
— Remise manuelle (par facturette)	552
— Remise manuelle (par remise)	1 104
— Recouvrement dossier (impayés et réclamations)	5 519
— Frais sur annulation contrat commerçant	2 050
— Réclamations, recherches, etc. Par réclamation non fondée	5 000
CASH MANAGEMENT - POLYCASHNET	
— Abonnement	
Client mono-compte	TVA 10 001
Client multi-comptes	TVA 15 029
— Option groupe/filiales Par mandat	TVA 5 029
— E-relevés EBICS NOUVEAU	gratuit
— Option acquittement SWIFT	
Envoi par email de l'acquittement SWIFT pour chaque transfert	TVA 5 029
— Matériel	
Mise à disposition Token 3SKey PRO (validité 3 ans)	TVA 10 848
RAMASSAGE DE FONDS	
(PRESTATION DE SERVICE EXTERNE)	
— Collecte de valeurs en site clientèle	
Par point touché	TVA 3 600
— Remplacement pour sacoche défectueuse ou perte de clés: 2 sacs + 2 jeux de clés sont remis gratuitement à la signature du contrat de service	TVA 6 336
— Demande de visionnage de traitement	frais réels

Droit au compte

F CFP

SERVICES BANCAIRES DE BASE (SBB)

— Services NOUVEAU L'ouverture, la tenue et la clôture du compte Un changement d'adresse par an La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire La domiciliation de virements bancaires L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte L'encaissement de chèques et de virements bancaires Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance Des moyens de consultation à distance du solde du compte Les dépôts et retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de l'organisme teneur de compte Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services La réalisation des opérations de caisse	gratuit
— Commission d'intervention Commission par opération (maximum 5 par mois)	350

Irrégularités et Incidents

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

— Commission d'intervention (commission par opération [maxi 6 par jour, 45 par mois])	1 699
---	--------------

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

— Frais de tenue de compte inactif	16 235
— Avis à tiers détenteur - saisie arrêt - Commission fixe	20 808

	F CFP
INCIDENTS DE PAIEMENT	
— Chèques / Rejet pour provision insuffisante	
Rejet sur chèque ≤ 5 967 F CFP (50 euros) (par chèque, tous frais confondus : lettre d'injonction comprise)	3 575
Rejet sur chèque > 5 967 F CFP (50 euros) (par chèque, tous frais confondus : lettre d'injonction comprise)	5 965
— Chèques / Rejet pour irrégularité Par chèque	2 980
— Chèques / Paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire	
Par chèque	1 500
— Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
Par chèque.	
Cette lettre est émise dans le cadre de la loi MURCEF pour prévenir d'un risque de rejet d'un chèque sans provision entraînant l'interdiction d'émettre des chèques pen- dant 5 ans.	
Notification électronique gratuite avec un abonnement POLYWEB	gratuit
— Frais de rejet sur virements locaux et nationaux	
Frais de rejet sur virement simple papier en agence	2 508
Frais de rejet sur virement simple via POLYWEB	513
— Rejet de prélèvement	
Prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP) maximum	2 571
COMPTE À VUE DÉBITEUR	
— Frais fixes sur compte débiteur (commission mensuelle)	3 551
— Frais de relance sur compte débiteur et compte en dépassement	4 892 + PORT
— Commission sur plus fort découvert	
Cette commission trimestrielle se calcule sur le plus fort découvert de chaque mois, et est perçue en fin de chaque mois.	
Taux applicable sur le plus fort découvert	0,60%

CRÉDITS

	F CFP	
EFFETS DE COMMERCE À L'ENCAISSEMENT		
— Commission d'acceptation (par effet)	1 800	
— Commission d'endos		
Minimum de perception 10 jours calendaires	1%	
— Commission d'encaissement - de manipulation (par effet)	2 142	
— Demande de prorogation (par effet)	3 296	
— Frais de protêt	4 493	
— Frais de retour impayé ou de restitution à la charge du cédant	4 493	+ PORT
— Modification ou annulation (par effet)	6 347	
EFFETS DE COMMERCE À L'ESCOMPTE		
— Commission d'endos		
Décompte des intérêts dus sur une remise à l'escompte. Les intérêts courent de la date de la saisie de la remise à la date d'échéance + 1 jour. Date de valeur appliquée au produit de la remise : J+1 date de la saisie de la remise		
Minimum de perception 10 jours calendaires	1%	
— Commission d'encaissement - de manipulation (par effet)	2 142	
— Demande de prorogation (par effet)	3 296	
— Frais de protêt	4 493	
— Frais de retour impayé ou de restitution à la charge du cédant	4 493	+ PORT
— Modification ou annulation (par effet)	6 347	
FACIL'IMPORT		
— Commission de remise d'effet (par effet)	3 330	
— Modification ou annulation (par effet)		
Intérêts dus sur une remise à l'escompte	6 347	
DAILY		
— Acte de nantissement de marchés	gratuit	
— Commission de manipulation - Par facture ou par situation	1 493	
— Établissement convention		
Frais d'enregistrement	3 746	
Frais de signification	6 742	
— Frais de dépassement du délai de règlement	2 247	
— Relance auprès des débiteurs - Par relance	2 247	+ PORT
— Signification de cession de créances hors marché		
Par facture	4 943	
Signification de cession - avenant au marché (par avenant)	4 943	
— Signification de cession de marchés - Forfait	11 011	
— Frais d'annulation	2 524	

ENGAGEMENT PAR SIGNATURE**— CAUTIONS MARCHÉS - AVALS - CAUTIONS DIVERSES****Commission d'émission de caution**

Frais dossier si caution < 100 000 F CFP 4 358

Frais dossier si caution ≥ 100 000 F CFP 8 384

Commission perçue mensuellement et d'avance sur l'encours global 2% l'an maxi

Frais de relance 5 395

— CAUTIONS DE DOUANE - OBLIGATIONS CAUTIONNÉES**Commission par traite de douane** 8 351**Renouvellement de la ligne** (commission annuelle) 8 351**Frais de restitution - impayé** 4 176**Commission perçue mensuellement et d'avance sur l'encours global** 2% l'an maxi**Frais de relance** 5 395**— CAUTIONS FISCALES - CRÉDITS D'ENLÈVEMENTS
SOUSSIONS ANNUELLES****Commission d'émission de caution** 8 351**Commission perçue annuellement et d'avance sur l'encours global** 2% l'an maxi**Frais de relance** 5 395**— LETTRE DE GARANTIE POUR DOCUMENTS MANQUANTS****Commission fixe à l'établissement de la lettre**

Provisionnée à 100% 8 351

Non provisionnée 10 021

Commission perçue d'avance sur l'encours global 2% l'an maxi**Frais de relance** 5 395**AUTRES****— Acte de nantissement** (frais d'huissier) frais réels**— Hypothèque**

Maritime et aérienne frais réels

— Tous types de prêts

Règlement total ou partiel d'arriérés 3%

Frais d'étude ou de renouvellement de dossier
(1% du montant) minimum 61 500Avenant ou offre modificative du contrat de prêt
(1% du montant) minimum 30 750**— Recouvrement de prêts ou d'engagements**

Lettre de relance sur échéance(s) impayée(s) 5 500 + PORT

Frais de mise en impayé 5 140

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

F CFP

Transferts / Virements

VIREMENT VERS L'EEE

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2007, LES MENTIONS DU CODE IBAN DU BÉNÉFICIAIRE DU VIREMENT (INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER) ET DU CODE BIC DE SA BANQUE (BANK IDENTIFIER CODE) SONT RENDUES OBLIGATOIRES POUR TOUT VIREMENT ÉMIS VERS LES PAYS DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN. CES MENTIONS SONT ÉGALEMENT RECOMMANDÉES POUR LES VIREMENTS VERS LA MÉTROPOLE ET LES DOM COM DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2014 ET L'APPLICATION DE LA NORME EUROPÉENNE SEPA QUI GÉNÉRALISE L'UTILISATION DE L'IBAN/BIC. VOUS TROUVEREZ TOUTES CES MENTIONS SUR LE RIB DU BÉNÉFICIAIRE. N'OMETTEZ PAS DE NOUS INDIQUER CES RÉFÉRENCES POUR TOUTE DEMANDE DE VIREMENT VERS UN PAYS DE L'EEE. DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2014, MONACO SORT DE LA COMPENSATION NATIONALE ET LES TRANSFERTS VERS LA PRINCIPAUTÉ SERONT RÉALISÉS PAR SWIFT ET DANS LES MÊMES CONDITIONS QU'UN TRANSFERT INTERNATIONAL.

TRANSFERTS HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE & HORS DOM-COM

— Commission de transfert (0,25%)	minimum	1 955	+ SWIFT
.....	maximum	18 865	+ SWIFT
Par SWIFT.....		TVA 2 880	
— Réception bénéficiaire			
Bénéficiaire client Banque de Polynésie (fixe)		1 000	
Bénéficiaire client confrère			
- Reçu par SWIFT et Règlement F CFP		0,25%	
Commission en contre valeur devises	minimum	2 370	
.....	pas de maximum		
Bénéficiaire client confrère			
- Reçu par SWIFT et Règlement en devises		0,25%	+ SWIFT
Commission en contre valeur devises	minimum	2 372	+ SWIFT
.....	pas de maximum		
— Transfert permanent			
Frais de dossier (à l'ouverture)		3 746	
Frais de dossier (par échéance)		599	
Frais de modification (par dossier)		2 346	
— Transfert Express (réception par le correspondant à J+2)			
Forfait pour toute opération < 2 000 000 F CFP (par opération)		10 094	
Forfait pour toute opération comprise entre 2 000 001 F CFP et 5 000 000 F CFP (par opération)		20 188	

VIREMENTS ET TRANSFERTS FRAIS DIVERS

— Frais de rejet sur transferts internationaux		4 912	
— Frais de copie SWIFT	TVA	2 020	
— Frais des correspondants			
hors Polynésie française, à la charge du donneur d'ordre (selon tarifs des banques étrangères et taux de conversion en vigueur)		frais réels	
— Frais de modification ou d'annulation sur transferts internationaux		3 200	
— Frais de demande de retour de fonds locaux et nationaux		2 500	
— Frais de demande de retour de fonds internationaux (frais de SWIFT éventuels inclus)		3 232	

Crédits Documentaires

F CFP

CRÉDOCS À L'IMPORTATION

— Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,475%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	7 200	+ PORT + SWIFT
..... pas de maximum		
— Commission de modification sur montant et/ou durée (par trimestre indivisible)	0,475%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	7 200	+ PORT + SWIFT
..... et/ou autres modifications (forfait)	8 766	+ PORT + SWIFT
— Commission de réalisation (paiement)	0,35%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	7 200	+ PORT + SWIFT
— Commission d'acceptation (par trimestre indivisible)	0,60%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	7 200	+ PORT + SWIFT
— Étude et proposition de texte	13 582	
— Annulation (forfait)	8 766	+ PORT + SWIFT

CRÉDOCS À L'EXPORTATION

— Commission de confirmation (par trimestre indivisible)	0,35%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	7 300	+ PORT + SWIFT
— Commission de modification	0,35%	+ PORT + SWIFT
sur montant et/ou durée	minimum	7 300
et/ou autres modifications (forfait)	8 766	+ PORT + SWIFT
— Commission de réalisation (paiement)	0,35%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	7 300	+ PORT + SWIFT
— Commission d'acceptation	0,35%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	7 300	+ PORT + SWIFT
— Annulation (forfait)	8 766	+ PORT + SWIFT
— Frais de courrier express	Nous consulter	
— Commission de notification d'ouverture de crédit	0,225%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	7 300	+ PORT + SWIFT

Remises Documentaires

F CFP

REMISES DOCUMENTAIRES À L'IMPORTATION

— Remise à l'encaissement

Commission d'encaissement	0,35%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	3 294	+ PORT + SWIFT
..... maximum	11 978	+ PORT + SWIFT
Commission de transfert	0,35%	
..... minimum	2 345	
..... maximum	19 135	
Avis au cédant	3 163	+ PORT + SWIFT
Frais de relance (par relance)	3 838	+ PORT + SWIFT

— Remise à l'acceptation avec ou sans retour

Commission d'acceptation	0,35%	
..... minimum	3 294	
..... maximum	11 978	
Avis au cédant	3 163	+ PORT + SWIFT
Frais de relance (par relance)	3 838	+ PORT + SWIFT

REMISES DOCUMENTAIRES À L'EXPORTATION

— Remise à l'encaissement

À la charge du tiré	0,35%	
..... minimum	2 368	
..... maximum	37 427	

— Commission d'intervention

3 068 + PORT
+ SWIFT

— Frais de courrier express

selon tarifs
en vigueur

— Si mobilisation Créances nées sur l'Étranger (M.C.N.E)

Perception d'intérêts (Agios) selon tarifs
en vigueur**FRAIS ANNEXES**

— Bon à délivrer pour documents manquants provisionnée à 100%

Commission fixe à l'établissement de la lettre 7 302

— Bon à délivrer pour documents manquants non provisionnée

Commission fixe à l'établissement de la lettre 8 549

Commission perçue sur l'encours global, à mois échu 2% l'an maxi

— Délivrance (effets ou docs) franco de paiement

Avis au remettant 2 920 + PORT
+ SWIFT

— Effets à proroger - avis de sort - demande exception (fixe)

4 027 + PORT
+ SWIFT

— Protêt pour non acceptation ou non paiement d'un effet

4 830 + FRAIS
RÉELS

— Refus d'acceptation (fixe)

3 543 + PORT
+ SWIFT

— Retour d'impayés (fixe)

4 348 + PORT
+ SWIFT

Lettres de crédit stand by (SBLC)

		F CFP	
— Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)		0,475%	+ PORT + SWIFT
..... minimum		8 766	+ PORT + SWIFT
— Commission d'émission de SBLC		2% l'an maxi	
commission perçue sur l'encours global	minimum	8 766	
— Commission de modification		0,475%	+ PORT + SWIFT
sur montant et/ou durée (par trimestre indivisible)	minimum	8 766	+ PORT + SWIFT
et/ou autres modifications (forfait)		8 766	+ PORT + SWIFT
commission perçue sur l'encours global		2% l'an maxi	+ PORT + SWIFT
sur montant et/ou durée	minimum	8 766	+ PORT + SWIFT
— Commission de réalisation (paiement)		0,35%	+ PORT + SWIFT
..... minimum		8 766	+ PORT + SWIFT
— Étude et proposition de texte		13 582	
— Annulation (forfait)		8 766	+ PORT + SWIFT

Garantie à première demande

(garantie internationale)

— Commission d'émission de garantie			
Commission perçue sur l'encours global		2% l'an maxi	
..... minimum		8 979	+ PORT + SWIFT
— Commission de modification			
Commission perçue sur l'encours global		2% l'an maxi	
sur montant et/ou durée	minimum	8 979	+ PORT + SWIFT
et/ou autres modifications (forfait)		8 979	+ PORT + SWIFT
— Commission de réalisation (paiement)		0,35%	+ PORT + SWIFT
..... minimum		8 979	+ PORT + SWIFT
— Étude et proposition de texte		13 582	
— Annulation (forfait)		8 979	+ PORT + SWIFT

Effets sur l'étranger

EFFETS À L'ACCEPTATION

	F CFP	
— Avec ou sans retour, avis au cédant	3 163	+ PORT
— Avec ou sans retour, commission d'acceptation	0,35%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	3 294	+ PORT + SWIFT
..... maximum	11 978	+ PORT + SWIFT
— Frais de relance (par relance)	3 838	+ PORT + SWIFT
— Refus d'acceptation (fixe)	3 543	+ PORT + SWIFT
— Prôtet	4 830	+ FRAIS RÉELS
— Avis de sort	4 027	
— Retour d'impayés	4 348	+ PORT

EFFETS À L'ENCAISSEMENT

— Commission d'encaissement	0,35%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	3 294	+ PORT + SWIFT
..... maximum	11 978	+ PORT + SWIFT
— Commission de transfert	0,35%	+ PORT + SWIFT
..... minimum	2 345	+ PORT + SWIFT
..... maximum	19 135	+ PORT + SWIFT
— Avis au cédant	3 163	+ PORT
— Frais de relance (par relance)	3 838	+ PORT + SWIFT
— Refus d'acceptation (fixe)	3 543	+ PORT + SWIFT
— Prôtet	4 830	+ FRAIS RÉELS
— Avis de sort	4 027	
— Retour d'impayés	4 348	+ PORT

PAIEMENT L.C.R

— Commission d'encaissement	0,35%	+ PORT
..... minimum	3 294	+ PORT
..... maximum	11 978	+ PORT
— Retour d'impayés	4 348	+ PORT

Frais divers

	F CFP
— Frais d'annulation de dossier (tous types de concours)	
Dossier < 10 000 000 F CFP	29 664
Dossier ≥ 10 000 000 F CFP	59 328
— Frais de port	TVA 1 369
— Frais de SWIFT	
Crédit documentaire Import\Export	TVA 9 828
Lettre de crédit Stand By (SBLC)	TVA 9 828
Garantie à première demande (Garantie Internationale)	TVA 9 828
Remise documentaire Import/Export	TVA 4 914
Transfert hors place	TVA 2 880
— Achat et vente de devise à terme	
Frais de dossier	4 274

Date de valeur

Les écritures de crédit et de débit sont affectées de dates de valeur. Ces dates de valeur permettent de tenir compte, notamment, des immobilisations de trésorerie supportées par la banque, c'est-à-dire du délai nécessaire à celle-ci pour procéder:

- à l'opération de recouvrement dont elle a été chargée ou au placement des capitaux qui lui ont été confiés, dans le cas des écritures de crédit ;
- au provisionnement des fonds décaissés sur ordre ou pour compte de la clientèle, dans le cas des écritures de débit.

Sont intéressées ci-après les dates de valeur qui, sauf convention particulière, sont appliquées aux principales opérations de crédit et de débit.

Résoudre un litige

Banque de Polynésie a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés, des insatisfactions ou des désaccords peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition. Face à ces situations, Banque de Polynésie s'engage à vous proposer une solution.

L'AGENCE : VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR

Rapprochez-vous tout d'abord de votre Chargé d'Affaires. Il est votre interlocuteur privilégié et peut vous apporter tout éclaircissement.

Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone, par messagerie électronique, par courrier ou par télécopie.

LE SERVICE RELATIONS CLIENTS À VOTRE ÉCOUTE

Si votre agence tarde à vous répondre, ou si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée par votre agence, vous avez la possibilité de vous adresser au Service Relations Clients, pour que votre demande soit réexaminée. Vous pouvez contacter ce service par courrier, par téléphone ou par fax en utilisant les coordonnées indiquées ci-après..

— Par courrier
Service Relations Clients
Banque de Polynésie
BP 530
98713 Papeete - Tahiti

— Par téléphone
au +689 40 46 78 41
du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00
le vendredi de 7h30 à 15h00

EN DERNIER RECOURS : LE MÉDIATEUR

En dernier recours, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur. Il s'engage à rechercher une solution amiable lorsque celle-ci n'a pu être trouvée auprès de votre agence. Vous pouvez le saisir en transmettant votre demande écrite à l'adresse ci-dessous.

Le Médiateur auprès de Société Générale
17 Cours Valmy
92987 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 7

DES ÉQUIPES DÉTERMINÉES À VOUS RENDRE LA BANQUE SIMPLE, PROCHE ET EFFICACE



POLYWEB

www.sg-bdp.pf



**CENTRE
D'APPELS**

40 46 66 66



VOCALIA

40 46 67 67



POLYVE'A

Alerte SMS